OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

67e Année. — N° 139
Le Numéro 15 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 71 — Tourcoing, rue Carnot, 33
Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Fran. & limit. 12.00 22.00 45.00
Etran. Belg. 13.00 24.00 48.00
Union post. 16.60 31.20 62.40

ROUBAIX : Téléph. 1169 ; Inter, 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 37

66e Année. — N°
JEUDI 19 MAI 1921
Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix ; 33, rue Carnot, Tourcoing

UNE VISITE A CHANTILLY

de l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique

LE DÉJEUNER. — LES DISCOURS

Chantilly, 18 mai. — L'Académie Française a reçu, aujourd'hui, dans son domaine de Chantilly, l'Académie de littérature et de langue françaises de Belgique.

Le départ de Bruxelles

Bruxelles, 18 mai. — M. Carton de Wiart, premier ministre, et les membres de l'Académie de langue et littérature françaises de Belgique ont quitté Bruxelles ce matin, à 8 h. 20.

A Chantilly

Chantilly, 18 mai. — A midi trois quarts, les membres de l'Académie Française qui se

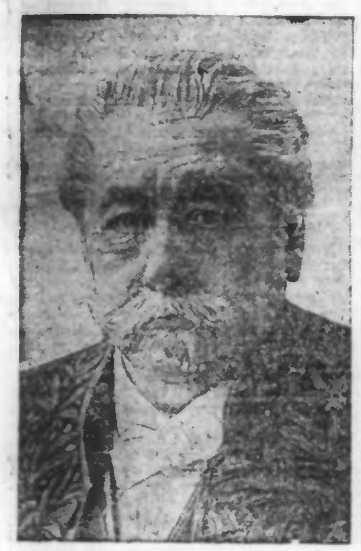

M. FREDERIC MASSON
secrétaire perpétuel de l'Académie française

proposent d'assister à la réception, arrivent, qui, en automobile, qui, par le train, qui, en auto-cars.

Ils se rendent au château, d'où le bureau de la Compagnie, MM. René Doumic, directeur; Brieux, chancelier, et Frédéric Masson, secrétaire perpétuel, partent pour Paris à la gare recevoir les délégués belges.

Quelques-uns de ces derniers, MM. Wilmotte et Alfred Mockel, notamment, sont déjà arrivés.

La réception

A 1 h. 25 le train entre en gare. D'un wagon descendent les Académiciens belges. Le bureau de l'Académie Française se rend au devant d'eux pour les saluer.

Les membres des deux Compagnies prennent place dans des voitures et gagnent le Jeu de Paume à travers le parc.

LE DÉJEUNER

Aussitôt commence le déjeuner.

La salle du Jeu de Paume n'a reçu pour la circonstance, aucune décoration spéciale. Elle est ornée comme d'habitude de tapisseries des Gobelins. Dans un coin on remarque le carrosse qui servit au sacre de Charles X, et un autre carrosse qui servit de carrosse de chasse aux impératrices Joséphine et Marie-Louise.

Autour de la table se sont assis MM. Albert Giraud, directeur de l'Académie belge; Gustave Van Zype, secrétaire perpétuel de cette Compagnie; Carton de Wiart, président du Conseil des ministres belges; Maurice Wilmotte, Van Glabbeke, E. et G. Doutrepont, G. Ekhoud, Jean Haust, Hubert Krain, Albert Mockel, Bornaut, Saverin, Paul Spaak, Max Elkamp, Emile Van Art, Berg Valer Gille, L. Delattre et Chartier, et MM. René Doumic, directeur de l'Académie Française; Brieux, chancelier; Frédéric Masson, secrétaire perpétuel; le maréchal Joffre; Mgr Baudrillart, MM. Barthou, Hanotaux, Jules Cambon, Henri de Régnier, Maurice Donnay, Lavedan, Capus, Prévost, de la Gorce, Bordeaux, Bazin, Boylesve, Robert de Flers, Joseph Bédier.

Les discours

Dès le commencement du repas, M. Frédéric Masson, secrétaire perpétuel, se lève pour souhaiter la bienvenue aux délégués belges.

M. FREDERIC MASSON

M. Frédéric Masson lit un discours de M. E. Lavisse, dans lequel est rapportée l'apocdote suivante:

En 1867, Guillaume Ier, accompagné de Bismarck et du colonel Stoffel, attaché militaire français à Berlin, arrivent à la frontière belge. Les voyageurs devant être salués par le roi Léopold à la prochaine station belge, se mettent en grande tenue. Le train stoppe, l'arrêt devait être d'un quart d'heure.

Au bout de trois minutes, Bismarck descendait du train.

— Déjà, lui dit le colonel.

— Oui, répondit Bismarck, je n'ai pas mis mes grandes bottes, la Belgique est un trop petit pays.

C'était le dédain d'un colosse pour un pygmée.

Aujourd'hui l'héritier de Guillaume Ier s'appelle Guillaume II, et le roi de ce trop petit pays s'appelle Albert Ier. Lequel est le plus grand? Laissons Guillaume II, ex-empereur et ex-roi. La grandeur du roi Albert est d'une sorte très particulière. Le roi, dit-on, et je crois que cela est vrai, n'a pas désiré la royauté. Il aurait préféré la simplicité de sa vie de famille qu'il avait tant de raisons d'aimer. Mais il a reçu le royaume, comme un devoir. Très modeste, il n'a pas rêvé de léguer à l'histoire un grand nom. Or, un jour est venu où lui et son peuple durent choisir entre le sacrifice de leur honneur, et un péril. Ils ont choisi le péril, tout en sachant bien qu'il était terrible. Et parce qu'ils déconcertèrent les élans de l'ennemi, parce qu'ils ont retardé l'invasion, parce qu'ils ont sauvé Paris et avec Paris, la liberté du monde, roi et peuple auront dans l'histoire de l'humanité, une page éclatante.

La guerre a été gagnée en français et peut-être la paix gagnerait-elle à être davantage traitée à la française. Tout progrès du français est un progrès de la clarté.

Voilà le bienfait que vous voulez assurer au monde, en travaillant avec nous, maintenir l'intégrité de la langue, et partant, de la pensée française. Puisse l'avenir récompenser votre généreux effort.

Je lève mon verre à la prospérité de votre jeune Académie. Je bois à la fraternité de nos deux compagnies, symbole de l'inaltérable amitié qui unit à jamais la France et la Belgique.

M. ALBERT GIRAUD

Voici un passage du discours de M. Albert Giraud, directeur de l'Académie de Belgique:

On l'a dit justement, les frontières littéraires de la France sont plus larges que ses frontières politiques. Tous les pays où votre langue est parlée, écrite, cultivée, sont littérairement des provinces françaises. Les écrivains français de Belgique, qu'ils soient de souche flamande ou wallonne, en dépit de leur différence d'accent et de leur façon particulière de traduire la vie, ambitionnent le titre d'écrivains français. Leur cœur appartient — passez-moi l'expression — à leur patrie natale. Il lui appartenait déjà avant 1914, il lui appartient plus profondément encore aujourd'hui et vous auriez peu d'estime pour eux s'ils vous tenaient un autre langage. Mais si la Belgique est la patrie de leur cœur, la France est la patrie de leur esprit. C'est à elle, que nous devons notre langue, cette langue française à la fois puissante et douce, si souple, si flexible, si nuancée, qu'elle fait penser à l'opale, si pure, si claire, qu'elle fait penser au diamant. Cette langue, dont on a dit qu'elle ajoute sa clarté à la clarté des choses qu'elle examine.

Ce qui n'est pas clair n'a jamais été français, ne le deviendra jamais. La clarté dans la pensée, la clarté dans l'expression, c'est la vertu française par excellence. Cette clarté, c'est l'enseignement qu'elle donne au monde, et le miracle permanent qu'elle opère pour lui.

Cette admirable langue que nous chérissons, la création de notre Académie nous permettra de la défendre, de la propager chez nous et ailleurs. En effet, vous ne l'ignorez pas, nous pouvons en vertu de notre acte de naissance appeler à nous les écrivains, qui dans n'importe quel pays, contribuent à l'illustration de la langue française. Loin de mettre en péril l'unité de langage français dont vous êtes les gardiens, nous pouvons essayer de grouper des forces éparses et les réunir en faisceaux. Ainsi, espérons-nous dans la mesure de notre influence, prolonger partout où couve un foyer de culture latine, le rayonnement de la civilisation française.

M. CARTON DE WIART

M. Carton de Wiart, premier ministre belge, a prononcé un discours dont voici les principaux passages.

Après avoir regretté l'absence de M. Jules Destrée à qui, en sa qualité de ministre des Sciences et des Arts, devait échoir l'honneur de répondre à M. Louis Barthou, M. Carton de Wiart évoque un souvenir personnel qui date du jour où, âgé de 20 ans, il fut reçu à Bruxelles par le duc d'Aumale.

Ce jour-là, dit-il, le duc d'Aumale parla d'un autre grand seigneur de l'Etat dont les Belges sont fiers, le prince de Ligne. Il louait son amour pour les armes, son amour pour les voyages, son amour pour les arts et son amour pour les jardins. Et je sentais bien que le grand capitaine et le noble écrivain pensait à Chantilly à la profondeur de ses futaies, au jaillissement de ses fontaines.

Et voici qu'à 30 ans de distance, ces ombres bienveillantes nous accueillent ici-même, dans ce

M. CARTON DE WIART
président du Conseil des ministres de Belgique

Chantilly qui vous a légué cette littérature belge qui alors tâtonnait encore et se cherchait elle-même. Elle a grandi notre jeune littérature, mais combien a grandi surtout cette amitié franco-belge dont elle n'est en somme qu'un aspect.

Une amitié, c'est trop peu dire, c'est un autre nom qu'il faudrait répéter pour définir ces sentiments nés d'un besoin d'aimer et de poursuivre un même idéal et qui vient de connaître au service de cet idéal, la fraternité des exaltations et des souffrances que l'on éprouve ensemble et celle du sang que l'on verse en commun.

Au sortir de cette tragédie, où toutes nos énergies et nos ressources furent unies, voici que dans cette atmosphère nouvelle encore indécise qu'on appelle plus ou moins exactement la paix, nous parlons volontiers d'accord militaire, d'alliance politique, d'entente économique, et c'est fort bien, mais l'homme ne vit pas seulement de pain, il vit aussi et surtout de la parole qui est la vie des hommes. Et voici les formes de rapprochement intime et incessant où nous pouvons, vous, maître incontesté, nous, modestes artisans, jouer notre rôle, afin de nous pénétrer davantage.

M. Carton de Wiart rappelle l'initiative qui vient de prendre le Roi Albert, en créant à côté de l'Académie royale flamande, l'Académie royale française.

Cette initiative, dit-il, a assuré à notre nationalité qui veut vivre et grandir, une nouvelle puissance de rayonnement, car un pays n'est pas tout à fait un pays aussi longtemps qu'il n'a pas sa littérature propre.

Mais vous sentez bien, messieurs, que cette création nouvelle n'est pas seulement un hommage rendu sur la terre de Belgique, au beau parler de France. De même qu'il y a une beauté française caractérisée par je ne sais quoi de vivant et de mesuré et par cette qualité indéfinissable qui résume toutes les autres : le goût. De même il y a une certaine vérité française qui est toute de simplicité, de clarté et de justice.

La langue française est depuis de longs siècles au service de cette beauté et de cette vérité. Elle ne supporterait pas le mensonge. Jamais on n'obtiendra d'elle qu'elle qualifie de « chiffon de papier » les pactes les plus sacrés où les nations ont engagé leur parole et leur honneur, jamais on n'obtiendra d'elle les lourdes et grossières dénégations de certains manifestes inoubliables d'intellectuels.

Nos nations se reprennent à vivre. C'est toujours un émouvant spectacle que celui d'un organisme qui, après avoir été profondément atteint et altéré par l'épreuve, cherche à retrouver l'équilibre normal de ses forces.

Ce spectacle, l'humanité presque tout entière nous le donne. On peut suivre au jour le jour la lutte des forces saines contre les éléments morbides, de la raison contre le sophisme. Jamais l'humanité désemparée n'a éprouvé davantage le besoin de la probité, de la conscience, de l'ordre et notre reconnaissance pour cette France qui est vraiment, dans l'humanité nouvelle, la mère de toutes les nations pour lesquelles le monde moral existe.

VEILLE DE RENTRÉE

Notre Politique extérieure

Paris, 18 mai. — A la veille de la rentrée des Chambres, presque tous les journaux insistent sur l'importance exceptionnelle du débat qui doit marquer la reprise des travaux parlementaires.

Tout le débat dit-on, portera sur ce point : Entrera-t-on dans la Ruhr au premier manquement de l'Allemagne, comme le Président du Conseil en a pris l'engagement, et dans quelles conditions se fera cette opération?, car, tous les interpellateurs, tous, à l'exception des socialistes, naturellement, sont guidés par le souci d'obtenir enfin du gouvernement cette politique de fermeté toujours promise et dont les Conseils généraux ont été unanimes à réclamer la mise en pratique immédiate.

On estime que l'ordre du jour de confiance ne fait de doute pour personne. On rappelle les discours prononcés aux Conseils généraux, et les adresses votées par la très grande majorité de ces assemblées qui ont montré que l'attitude du gouvernement à Londres a reçu l'approbation du pays. Depuis est survenu le discours de M. Lloyd George contre la Pologne, mais M. Briand n'a pas attendu 24 heures pour montrer que la France devait garder l'indépendance de sa politique.

NOUVELLES INTERPELLATIONS

De nouvelles interpellations sur la politique extérieure viennent d'être déposées par MM. Paul de Cassagnac, Joseph Barthélémy, Billet et Arago.

AU SENAT

Paris, 18 mai. — Le Sénat reprend, jeudi, ses travaux. M. Léon Bourgeois étant légèrement souffrant, la séance sera présidée par M. Boudenoot, l'un des vice-présidents.

L'ordre du jour comporte la discussion des trois projets relatifs aux sociétés d'assurances, à la réglementation de la vente du lait et à l'aménagement du Rhône. Il paraît que le débat sur les deux derniers sera encore reculé, par suite de l'absence de certains sénateurs.

Peut-être une question sera-t-elle posée par M. Louis Soullé, sénateur de la Loire, à propos des sursis accordés pour le rappel de la classe 19.

La nomination faite d'un ambassadeur auprès du Vatican, paraît être bien accueillie du fait même qu'elle supprimera un débat irritant sur la question. En tous cas, le choix de M. Jonnart est unanimement approuvé.

LES QUOTIDIENNES

FRANCE ET ANGLETERRE

Les difficultés intérieures de l'Angleterre sont sérieuses. Les dirigeants britanniques se débattent actuellement au milieu de problèmes dont la complexité est effrayante et qui ne paraissent pas devoir recevoir de solution satisfaisante dans un avenir prochain.

La question irlandaise, les conflits ouvriers, la crise industrielle, voilà autant de points noirs qui ne font que grandir, menaçant d'obscurcir tout l'horizon politique et économique chez nos voisins.

Faut-il s'étonner dès lors qu'une certaine nervosité s'empare d'une nation habituée depuis très longtemps au calme et à l'ordre, deux facteurs éminemment favorables au développement de l'industrie et du commerce? Et qu'un homme d'Etat traduise cette nervosité en des paroles imprudentes, il n'y a là rien de quoi surprendre.

Certes, les déclarations de M. Lloyd George sont regrettables; après les assurances réconfortantes des conciliabules de Londres, elles nous ont fait l'effet, à nous Français, d'une douche d'eau glacée. D'abord, elles provoquent une véritable stupeur, bientôt suivie d'un mouvement de protestation violente. Puis, à la réflexion, on trouve que la boutade du chef du gouvernement anglais traduit une mauvaise humeur sans fondement et qui, chez des hommes pratiques, ne peut durer.

En admettant que M. Lloyd George pense ce qu'il dit au sujet de la Haute-Silésie et de l'action de l'Allemagne, qui lui donnera le pouvoir d'aller jusqu'au bout de son raisonnement et d'empêcher la France de faire respecter toutes les clauses du traité de Versailles? Tous les désirs que peuvent avoir les businessmen de la Cité d'exploiter de nouveau les marchés allemands et russes, ne feront pas disparaître la communauté de sentiments et d'intérêts qui unit maintenant la France et l'Angleterre. Il y a des choses qu'on n'efface pas d'un coup de langue ou d'un trait de plume, et le sang versé ensemble pour la défense d'un idéal de justice et de droit laisse des traces indélébiles dans l'âme des alliés.

Sans doute, ceux-ci ne sont pas obligés de regarder toutes les questions sous le même angle et les divergences de vues sont inévitables. Mais, sur les points essentiels, il est indispensable que l'accord soit complet pour qu'il y ait unité d'action. A quoi servirait-il, d'ailleurs, d'opposer des lignes de conduite différentes? Seulement à encourager l'adversaire dans sa mauvaise foi, sinon dans sa révolte. Est-ce que, en dernière analyse, la France et l'Angleterre n'ont pas les mêmes intérêts à défendre devant l'Allemagne? Est-ce que le sort de l'une ou l'autre nation n'est pas le même si le Reich prend sournoisement sa revanche?

A l'heure actuelle, la France et l'Angleterre ne peuvent pas se séparer pour organiser la paix à leur guise, chacun de son côté. Les deux peuples ont mêlé leur sang pour gagner la victoire, ils sont liés, aujourd'hui pour profiter et faire profiter le monde entier du triomphe des armes alliées. Rien ne pourra briser leur pacte d'alliance.

Alors, pourquoi irriter les esprits par de vaines manifestations oratoires?

Maurice Auber.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

LES PROBLÈMES EXTÉRIEURS

La Haute-Silésie. — Le désarmement
Le premier acompte allemand

Les journaux constatent la sensible amélioration de la situation en Haute-Silésie. Toutefois, ils regrettent d'être obligés de constater que l'Allemagne continue à tolérer le passage, à travers la Haute-Silésie, des hommes de troupe et du matériel de guerre, alors que la Pologne, persévérant dans une attitude pleine de modération, tient sa frontière strictement fermée.

Les Alliés s'efforcent activement de préparer la négociation finale, qui serait imminente.

On dit que le comte Sforza achèverait actuellement l'élaboration d'un projet de solution de la question silésienne, susceptible de donner satisfaction à tous.

Les vues britanniques

Le « Daily Chronicle », éditorial, exprime l'espoir que la question silésienne sera soumise au Conseil suprême et que les Etats-Unis seront représentés à ce conseil, car leur coopération impartiale serait un précieux facteur de médiation. Selon le correspondant du « Times » à Varsovie, la meilleure solution silésienne serait la création, sous l'égide de la Société des Nations, d'un Etat indépendant de la Haute-Silésie. Le même correspondant ajoute qu'il y a des raisons de croire que Korfanty approuverait cette solution.

Les démarches à Rome

M. Sforza a reçu l'ambassadeur de Grande-Bretagne qui lui a demandé, au nom de son gouvernement, s'il était disposé à prendre part à la Conférence interalliée pour la solution de la question de la Haute-Silésie

M. Sforza a répondu affirmativement en déclarant qu'en l'état actuel de la situation une rapide solution lui semblait désirable dans l'intérêt général.

Les enrôlements allemands pour la Haute-Silésie

La « Freiheit » signale que des bureaux de recrutement pour la Haute-Silésie fonctionnent dans plusieurs villes, en particulier à Berlin, Munich, Dortmund. En théorie, on enrôle pour la police plébiscitaire, mais en réalité pour des formations militaires. D'après le « Drapeau Rouge », les troupes ainsi recrutées sont dirigées sur Brieg, en Silésie, où elles sont armées. Ce serait surtout des étudiants et des tout jeunes gens. Il y aurait un millier de soldats à Beuthen prêts à passer la frontière de Silésie.

« La Ruhr, gage indispensable à notre sécurité »

Londres, 18 mai. — Dans une longue étude, le « Daily Telegraph » montre que la France pourrait légitimement occuper la Ruhr, comme gage indispensable à sa sauvegarde et pour obtenir les réparations qui lui sont dues.

LE DÉSARMEMENT

Une note du général Nollet

Berlin, 18 mai. — Le général Nollet, président de la Commission de contrôle interalliée, a remis au gouvernement allemand une note réglant l'exécution de la partie de l'ultimatum concernant le désarmement. Cette note contient les dispositions ci-après :

1° **Armée de 100.000 hommes.** — L'organisation de cette armée devra être mise en harmonie avec les dispositions du traité de paix avant le 15 juin prochain.

2° **Matériel de guerre.** — Le matériel de guerre en excédent devra être entièrement livré le 30 juin. Toute expédition d'armes et de matériel, à l'exception des expéditions nécessitées par les livraisons, les destructions et les mises hors d'usage, sont sévèrement interdites, à moins d'une autorisation préalable de la commission. La livraison des armes provenant de la population devra être entièrement terminée le 10 juin. Le matériel de guerre non autorisé dans les forteresses de l'intérieur devra être entièrement livré le 31 mai, et celui des forteresses côtières le 10 juin.

3° **Organisation d'auto-protection.** — La dissolution des organisations d'auto-protection devra être terminée le 30 juin. Le gouvernement allemand devra avoir remis à la commission le 31 mai, la liste des organisations qu'il a l'intention de dissoudre en exécution de la loi du 22 mars. Les livraisons d'armes et de munitions devront être poussées activement de manière à être achevées, pour une partie, le 10 juin et, pour le reste, le 30 juin.

4° **Police.** — L'organisation des effectifs de police devra être mise en rapport avec les dispositions de la note de Boulogne et de Paris. La commission invite tout spécialement le gouvernement allemand à prendre ses dispositions, pour être à la police verte son caractère de force militaire mobile; pour interdire toute mutation entre la police et l'armée; pour rendre aux écoles de police leur caractère d'avant-guerre et en réduire le nombre; pour supprimer les formations aéronautiques; pour réduire les effectifs totaux de toutes les catégories policières uniformisées ou non à 150.000 hommes. Les armes et les munitions de toute nature non autorisées se trouvant entre les mains de la police devront être livrées avant le 31 mai.

5° **Usines de guerre.** — Le gouvernement allemand devra faire connaître, avant le 20 mai au matin, à la commission du contrôle interalliée qui l'approuvera, la liste des usines autorisées à fabriquer du matériel de guerre. La commission devra être saisie avant le 30 juin, dernier délai, du texte de loi donnant force exécutoire à la disposition d'importation et d'exportation du matériel de guerre, stipulé par les articles 170 et 192 du traité de paix.

Le contrôle aéronautique

Berlin, 18 mai. — La Commission de contrôle aéronautique a adressé au gouvernement allemand une note portant sur les points suivants :

1° Le gouvernement allemand doit faciliter les recherches faites par la commission en vue de découvrir le matériel caché.

2° La fabrication et l'importation du matériel aéronautique ne pourront être reprises que trois mois après le jour où l'article 202 du traité de paix (livraisons) aura été complètement exécuté.

3° L'Allemagne doit fournir l'indemnité demandée pour la destruction de zeppelins.

4° L'Allemagne doit payer avant le 31 mars une somme de 25 milliards de marks-or.

5° L'Allemagne doit se conformer à la décision de la Conférence des ambassadeurs du 8 novembre, d'après laquelle l'emploi d'avions est interdit dans les formations policières. Il doit reconnaître les définitions établies par les Alliés pour distinguer l'aéronautique civile de l'aéronautique militaire interdite par l'article 198.

Le gouvernement allemand, dans sa réponse, fait connaître son adhésion. Il prétend que les formations de police ne sont pas en possession d'avions, et qu'elles n'en seront pas pourvues dans l'avenir.

On attend une réponse de Berlin

On annonce officieusement de Berlin que le gouvernement allemand répondra vendredi à la note du général Nollet, au sujet du désarmement. Elle donnera satisfaction à toutes les demandes formulées par les Alliés.

Le Reichstag, reprenant ses séances à la fin du mois, sera saisi immédiatement du projet de loi élaboré par le gouvernement et relatif à la dissolution des gardes civiques.

Le premier acompte

Commentant la note allemande offrant de payer immédiatement 150 millions, la presse indique que l'attitude de l'Allemagne est entièrement conforme aux exigences de l'ultimatum. Le mode de paiement est correct, et le cabinet Wirth, en devançant la date prévue, nous donne, pour la première fois depuis l'armistice, une preuve de bonne foi et de bonne volonté.

L'Allemagne entre ainsi dans la voie des réparations effectives. Ce geste prend une signification toute particulière au lendemain du discours de M. Lloyd George. On avait pu craindre que le gouvernement allemand ne se laissât entraîner à profiter du conflit de Haute-Silésie et à glisser de nouveau sur la pente dangereuse de la résistance active ou passive. Mais le chancelier et ses collaborateurs, mieux inspirés, ont prêté surtout l'oreille aux énergiques déclarations de M. Briand. C'est un nouveau succès et une indication suffisante pour l'avenir.

LES QUESTIONS FINANCIÈRES au Congrès de la Semaine du Commerce extérieur

Paris, 18 mai. — Ce matin a eu lieu, au siège de l'Association Nationale d'expansion économique, une importante réunion de la commission chargée d'étudier les questions financières qui seront examinées par le Congrès de la Semaine du Commerce extérieur.

Après une intéressante discussion, la commission estime qu'il y a lieu d'examiner l'organisation du crédit aux entreprises nationales qui exportent les produits du marché national, grâce à l'extension et au perfectionnement des moyens d'action de la Banque Nationale du Commerce extérieur.

A propos du rapport de M. Georges Valois, chargé d'examiner la stabilisation du crédit, s'est ouverte une très intéressante discussion au cours de laquelle M. Decamps a montré d'une manière vigoureuse et originale que la question du change dominait tout le développement actuel de notre commerce extérieur, qu'il était impossible d'arriver à la stabilisation du change, parce que cette stabilisation était liée au rétablissement universel de la saine monnaie, mais qu'il était désirable de tendre vers la régularisation des changes.

Le résultat est possible, à condition que les nombreuses devises étrangères que les paiements de l'Allemagne fourniront à la France, soient mises à la disposition d'un organisme qualifié qui les emploiera à régulariser les cours du change.

Une mission du général Mangin au Pérou

Paris, 18 mai. — Le gouvernement français a décidé d'envoyer le général Mangin le représenter, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, aux fêtes du centenaire de l'indépendance, qui doivent être célébrées, à Lima, du 24 au 31 juillet prochain. Le général fera un séjour de quelques semaines au Pérou où il aura également à s'occuper de la réorganisation de notre mission militaire sur de nouvelles bases.

UNE MISSION LYONNAISE EN ROUMANIE

Lyon, 18 mai. — Une importante mission commerciale, organisée par la Foire de Lyon, partira, samedi soir, de Lyon pour la Roumanie. Elle comprend MM. Fougère, conseiller général; Victor, conseiller municipal; six autres personnalités lyonnaises, et M. Trouzet, agrégé de l'Université, secrétaire du Comité de la Foire.

Les échanges de produits pourraient être très importants entre la France et la Roumanie, si la loi roumaine n'interdisait pas l'exportation de la monnaie nationale. Mais, dans les conditions actuelles, les échanges devraient être réduits au troc de marchandises contre marchandises.

C'est pour étudier sur place la solution à cette difficulté, que la mission lyonnaise se rend en Roumanie.

Les provocations de militaires à la désobéissance

Le gérant de l' « Humanité » poursuivi

Paris, 18 mai. — Le journal l' « Humanité » avait publié l'affiche de la 19e section des anciens combattants des jeunesses communistes, intitulée « la Mobilisation est un crime ». Nous avons dit qu'un certain nombre de communistes ont été arrêtés pour avoir placardé cette affiche.

M. Warrain, juge d'instruction, a convoqué M. Vaillant-Couturier, gérant de l' « Humanité » et l'a inculpé de provocation de militaires à la désobéissance dans un but de propagande anarchiste.

L'amortissement de notre dette en Espagne

Madrid, 18 mai. — Le gouvernement espagnol désirant manifester sa constante cordialité envers la France a accepté les propositions de la France relatives à l'amortissement de son emprunt et qui sont les suivantes:

La France soldera sa dette dans le reste de l'année courante et dans les deux années suivantes. Les paiements commenceront le 1er juillet prochain et seront trimestriels pour 1921 et 1922. Ils auront lieu tous les deux mois pour 1923. Dans les deux échéances de 1921, la France remboursera 105 millions.

L'ÉDUCATION PHYSIQUE OBLIGATION NATIONALE

La future loi sur l'Education physique obligatoire, s'inspirant des nécessités du moment, imposera à tous les jeunes Français, au cours de leurs études scolaires, la pratique des exercices physiques. Au même titre que l'instruction, l'éducation physique va devenir obligatoire. Il faut donc rechercher dès à présent les modes d'application de la loi qui soient les plus conformes à son esprit, et les mieux adaptés aux conditions actuelles de la vie de l'enfant et de l'adolescent.

Jusqu'à ce jour, on a généralement confondu éducation physique et sport. Il y a pourtant, entre ces deux termes, de sérieuses différences, l'un étant la partie et l'autre le tout : car, à proprement parler, le sport est la partie d'application de l'éducation physique. Si bien que pour étudier cette question-ci, il conviendra désormais de considérer qu'il y a dans cet enseignement nouveau, des degrés divers et progressifs : la gymnastique respiratoire, sorte de cours préparatoire, d'enseignement primaire, la culture physique proprement dite, cours du deuxième degré, enseignement secondaire, et, enfin, le sport, cours de perfectionnement si l'on peut dire, enseignement supérieur réservé à l'élite physique de la nation.

Certes, ces conceptions nouvelles ne vont pas sans une orientation différente des études; mais la loi, espérons-le, se préoccupera dès l'abord de mettre un peu de clarté dans des programmes scolaires beaucoup trop surchargés, et laissera à l'enfant le temps matériel nécessaire pour s'occuper de son corps. Une surveillance médicale active devra s'exercer dorénavant tant au début de cet enseignement de l'éducation physique que tout au long de son développement, pour le plus grand profit de tous les enfants. Cette question fait en ce moment l'objet des études minutieuses d'une Société Savante, la Société Médicale de l'Education Physique et de Sport, — dont une filiale est en train de se fonder dans notre région industrielle — et il est à espérer que ses travaux aboutiront à l'éclosion de règles précises d'examen, d'entraînement et de surveillance de tous les sujets.

D'ores et déjà, il faut que les clubs sportifs, jusqu'ici un peu trop confinés dans ce que nous avons appelé l'enseignement supérieur de l'éducation physique, apportent une aide immédiate à cette question du développement physiologique intégral de l'individu. Il leur faut organiser des sections de culture physique, qui seront la préface indispensable aux exercices sportifs de tout ordre, football, athlétisme, aviron, natation, etc... Déjà la Fédération Française de Football Association vient de prendre une première mesure dans ce sens : elle est puissante et son influence pourra s'exercer très utilement sur les 100.000 sportifs qu'elle groupe.

Ce que nous tenons à signaler ici, c'est l'initiative plus méritoire encore d'un grand club, qu'on ne s'étonnera pas de voir donner le bon combat pour l'idée sportive, le Racing Club de Roubaix. La section de culture physique vient en effet d'être créée au sein du Club, et, pour la mettre en accord avec les principes que nous énoncions ci-dessus, elle sera dirigée par un professeur dont la compétence n'est plus à signaler, M. Guiot, et surveillée médicalement par moi-même. Deux fois par semaine, tous les jeunes gens pourront suivre un cours de culture physique et, tous les mardis, ils pourront, s'ils le désirent, demander un conseil médical, faire établir leur fiche physiologique, et se mettre ainsi à même de surveiller leur développement physique, et de le diriger dans le sens qui leur paraîtra le plus propre à assurer leur bien-être physiologique. Voilà une belle œuvre, qui honore les dirigeants du Racing Club de Roubaix, œuvre nationale à laquelle doivent donner tout l'appui qu'elle mérite tous ceux qui comprennent que, la guerre finie et gagnée, la France a besoin de refaire des cadres d'hommes sains, vigoureux, résistants, dignes de leurs aînés, dignes de la victoire.

Docteur Henri Diffre.

LES ÉLECTIONS ITALIENNES

LES RESULTATS

Rome, 18 mai. — Les derniers renseignements confirment le succès du Bloc national, sauf à Bologne, à Milan et à Novarre. D'après les dernières indications, les socialistes réformistes élus seraient au nombre de cent dans la nouvelle Chambre. Ils perdraient donc 35 sièges. Les communistes n'auraient que douze élus. Ils perdraient 20 sièges. Le parti populaire perdrait dix à douze élus, parmi les extrémistes.

Dans son ensemble, la nouvelle Chambre comportera une répartition par groupes sensiblement analogue à l'ancienne. Mais l'équilibre des partis semble devoir être mieux assuré et permettre une collaboration plus facile avec le gouvernement.

Parmi les candidats allemands élus à Bolzano, se trouve M. Frédéric Toggenbourg, qui ne serait autre que l'ancien gouverneur du Tyrol et un ancien ministre de l'intérieur de l'Empire austro-hongrois.

Petites Nouvelles

Une dépêche de New-York confirme que la France comptera, prochainement, les négociations d'un emprunt de 100 millions de dollars pour 25 années, au taux de 7 1/2 0/0, qui servirait notamment à retirer les Bons du Trésor français qui restent en circulation.

Un rentier, ancien mécanicien de l'arsenal de Puteaux, M. Gustave Sassiat, âgé de 61 ans, demeurant, 54, rue Gambetta, a été assassiné à coups de couteau dans le Bois de Boulogne.

Mercredi matin, a eu lieu, au Palais des Glaces, des Champs-Elysées, en présence de M. Dior, ministre du Commerce, l'inauguration officielle du Salon du Goût Français.

Le Président de la République et Mme Millerand, ont visité l'Exposition de l'Œuvre de l'Assistance Médicale aux Mutilés de la face.

Le chef de l'Etat polonais a accepté la démission de M. Jankowski, ministre du Travail, et celle de M. Grodzicki, ministre du Ravitaillement.

Le prince Sapieha est attendu à Varsovie.

Aux environs de Florence, des coups de feu ont été échangés entre fascistes et communistes. Un passant a été tué.

Le « Daily Mail » annonce que le Syndicat des Mineurs de la Sarre a adressé à la Commission administrative française, une requête tendant à l'augmentation des salaires et à la suspension des livraisons de charbon à l'Angleterre. Il menace de faire grève dans le cas où il ne serait pas fait droit à sa demande.

Jeudi, on liquidera aux enchères, à la Salle des Ventes, à Paris, ce qui reste du mobilier de Landru : un canapé, un fauteuil à bascule, un buffet, etc.

En Angleterre, les conversations officieuses qui se poursuivent entre les représentants du gouvernement et certains des plus modérés des dirigeants des mineurs, font naître l'impression que les négociations ne tarderont pas à être reprises pour aboutir à la solution du conflit du charbon.

M. Richard Washburn Child, a été nommé ambassadeur des Etats-Unis à Rome.

Le général Gouraud et l'amiral De Bon sont arrivés au Caire, où ils ont été reçus avec tous les honneurs dus à leur grade. Le général Gouraud est l'hôte du maréchal Allenby.